Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 93 (2021)

Heft: 4

Rubrik: Coopératives d'habitation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUS OFFRONS UNE QUALITÉ DE VIE ÉLEVÉE EN TERMES D'HABITAT, DES LOTISSEMENTS BIEN CONÇUS ET DES EXTÉRIEURS ATTRAYANTS





Les coopératives d'habitation attachent une grande importance à la bonne qualité architecturale et urbanistique de leurs lotissements. Pour leurs nouveaux projets de construction, elles organisent souvent des concours d'architecture et collaborent avec des bureaux d'architectes réputés. Les projets de coopératives sont régulièrement récompensés par des prix d'architecture. Ce n'est pas seulement là une question d'esthétique, mais aussi de qualité du logement et de confort, de plans intelligemment conçus offrant beaucoup d'espace même pour les petites surfaces habitables, de finitions intérieures avec des matériaux durables, d'espaces communs généreux et d'aménagements extérieurs attrayants. Ainsi, une architecture «favorisant la communication», avec des possibilités de rencontre au sein du lotissement, est importante pour les coopératives. Nombre de leurs lotissements sont donc construits de manière à ce que les gens se rencontrent le plus automatiquement possible et aiment passer du temps dans les espaces publics. Ces lieux de rencontre «naturels» se trouvent dans de grands escaliers, des arcades ou des espaces verts.

Témoignage

«La qualité de vie, c'est plus qu'un superbe réfrigérateur ou un beau plancher. Il s'agit de vivre en bon voisinage et de se sentir à l'aise dans une communauté. Cela joue un rôle majeur pour la qualité de vie, notamment dans les constructions densifiées. L'objectif de la Fondation Wohnqualität est de

«La qualité du logement, c'est se sentir bien dans son quartier.»

Jürg Sollberger, membre du Conseil de la Fondation Wohnqualität

rendre les idées de l'habitat d'utilité publique - par exemple la participation et l'autogestion - accessibles aussi aux locataires qui ne sont pas membres d'une coopérative. Dans le cas du nouveau lotissement Hofguet à Burgdorf (BE), le maître d'ouvrage est une société anonyme d'utilité publique. Les 50 logements sont loués selon le modèle dit de location participative de notre fondation. Cela signifie que les résidentes et résidents gèrent en grande partie eux-mêmes les deux bâtiments et façonnent la vie du lotissement. Avant même d'emménager, ils ont formé des groupes de travail pour les aménagements extérieurs, l'élimination des déchets ou l'entretien de la salle commune. Les premiers locataires ont également pu participer à l'aménagement de ces appartements. La qualité de l'habitat veut également dire que les logements s'adaptent aux différents besoins des gens et à l'évolution de leur mode de vie. La méthode de construction du lotissement Hofguet, fondée sur un plan structurel simple, permet d'agrandir les appartements en les combinant si nécessaire, mais aussi de les réduire à nouveau.»

Pour les curieux: www.dixprincipes.ch/fr/■

NOUS DÉVELOPPONS DES SOLUTIONS DURABLES ET INNOVANTES POUR LA CONSTRUCTION ET L'HABITAT DU FUTUR



Grâce à leur approche démocratique, les coopératives d'habitation sont orientées vers les besoins des gens. Cela leur permet de répondre aux changements sociaux et aux nouveaux besoins en matière de logement. Elles développent de nouvelles formes d'habitat et du vivre-ensemble, permettent de combiner logement et travail, d'utiliser des espaces en commun et d'adapter avec souplesse la taille du logement aux besoins. A l'avenir, il sera également de plus en plus important de trouver de bonnes solutions pour l'habitat des seniors. Les maîtres d'ouvrage d'utilité publique sont bien équipés pour relever ce défi, par exemple avec des idées pour l'habitat en communauté ou transgénérationnel. Le principe des coopératives de construction est axé sur le long terme. C'est pourquoi elles prennent soin de leurs immeubles afin que les prochaines générations puissent encore disposer d'une bonne offre de logements à prix abordables. Elles sont également à l'avant-garde en matière de conception de lotissements innovants, qui consomment particulièrement peu d'énergie et de ressources. Elles contribuent ainsi à atteindre les objectifs climatiques.

Témoignage

«Nous voulons maintenir la consommation d'énergie de nos deux lotissements à un niveau aussi bas que possible sur l'ensemble du cycle de vie. Hormis la consommation d'énergie en termes absolus, la quantité suffisante, c'est-à-dire la consommation de surface habitable par personne, est le deuxième indicateur important. Nous avons réussi à ramener les lotissements de Kalkbreite et de Zollhaus à environ 30 mètres carrés par personne, ce qui est nettement inférieur à la moyenne de 45 mètres carrés qui prévaut en ville de Zurich. Grâce à notre mode de procéder fondé sur la participation,



«Zéro émission nette ne nous crée aucun problème.»

Thomas Sacchi, chef de projet et résident de la Coopérative Kalkbreite

nous sommes à l'écoute de nos résidentes et résidents. Les logements dits «cluster» ou «logements dans les halles» sont des exemples répondant à de nouveaux besoins. Mais nous couvrons également un large éventail de types de logements, avec des appartements allant de une à 15 pièces. Le lotissement de Kalkbreite est une construction faite de colonnes, de plafonds et de murs légers, de telle sorte que nous pouvons répondre très facilement aux besoins changeants, sans mette pour autant d'importantes ressources à contribution. Nous ne voulons pas seulement une construction de bonne qualité, mais aussi une exploitation bonne et durable de nos immeubles. Le standard Minergie-P-Eco a donc été adopté dès le départ. Au cours du projet, l'Office fédéral de l'énergie a lancé le certificat Sites 2000 watts. Nous avons été appelés à participer à son développement, nous étions l'un des cinq projets tests. Le certificat représente exactement ce qui importe à nos yeux: il est conçu pour le long terme et prend aussi en compte l'exploitation d'un lotissement, et pas seulement sa construction. L'année dernière, nous avons obtenu une nouvelle certification, avec le meilleur résultat.



association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

MERCI A NOS PARTENAIRES 2021-2022

PRINCIPAL



SUISSE









PLATINE









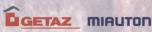


















«Précisément dans les régions de montagne, le financement est difficile. Grâce à la CCL, nous avons maintenant beaucoup de sécurité dans notre planification.»

Heinz Seiler, président de la Coopérative d'habitation Ernen (VS)

Prenez contact avec nous:

Centrale d'émission pour la construction de logements CCL www.egw-ccl.ch kontakt@egw-ccl.ch Tél. 062 206 06 16

